



**ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE LES EAUX CLAIRES
ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**

Les élections auront lieu

Vendredi 12 octobre 2018 de 12h à 16h en salle de réunion

Arrêt des listes électorales : **vendredi 14 septembre 2018 à 17h**. Consultation possible au secrétariat de direction dès le lundi suivant.

Date limite de dépôt des listes de candidatures : **vendredi 28 septembre 2018 à 14h**.

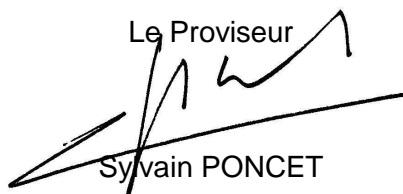
Les déclarations de candidatures (en deux exemplaires) signées par les candidats doivent être transmises à M. le Proviseur. La liste comporte au minimum deux candidats et dix au maximum. Ils seront élus dans l'ordre de la liste. Au total 5 délégués parents titulaires sont élus au Conseil d'Administration avec 5 suppléants. Si un candidat se désiste moins de 8 jours avant l'ouverture du scrutin, il ne pourra être remplacé.

Date de mise sous enveloppe : **lundi 01 octobre 2018 à partir de 13h30**

Envoi du matériel de vote : chaque électeur recevra, par remise en main propre aux élèves, le matériel de vote au moins 6 jours avant les élections (date limite le **vendredi 05 octobre**)

| | |
|--------------------------------|--|
| Les bulletins de vote | à la charge de l'établissement format 10,5x14,8 cm, les bulletins mentionnent le nom de l'établissement, les noms et prénoms des candidats, le sigle de la fédération ou de l'association |
| Les professions de foi | réalisées par les candidats |
| Bulletins blancs de vote | à la charge de l'établissement |
| Une enveloppe format B5 | à la charge de l'établissement |
| Une enveloppe bleue | à la charge de l'établissement |
| Lettre du chef d'établissement | précisant les dates et lieu du scrutin, les modalités du vote par procuration |

Une urne destinée à recevoir les votes par correspondance sera mise en place à compter du 02 octobre 2018 au secrétariat du Proviseur.

Le Proviseur

Sylvain PONCET